



Ministère de l'Ecologie,
du développement durable et de l'énergie
Madame Delphine BATHO
Hôtel de Roquelaure
246, Bld St Germain
75 007 Paris

Paris, le 2 octobre 2012

Madame la Ministre,

Au-delà des questions de fond qui seront abordées dans le cadre du débat sur la transition énergétique, nos structures accordent une grande importance aux modalités de son organisation. A cet égard, elles considèrent que le cadre général inscrit dans la feuille de route nécessite d'être complété voire modifié. La clarification des missions assignées aux instances de gouvernance et leur bon fonctionnement sont ainsi une des clés de la réussite du débat. C'est pourquoi nos organisations entendent rester force de propositions et être associées aux modalités de mise en place et de suivi du dispositif. Dans l'attente d'une concertation officielle avec vos services, elles souhaitent vous faire part des points majeurs sur lesquels des précisions doivent être apportées :

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage doit être co-piloté par une personnalité indépendante, ayant une grande pratique du débat public et garante du débat démocratique. Par ailleurs, afin qu'il soit le plus opérationnel possible, il devrait être composé d'un nombre limité de personnes. Étant donné le rôle crucial qu'il est appelé à jouer, nos organisations souhaitent avoir la possibilité de proposer des membres et être associées au choix des personnes qui seront retenues.

Les missions du comité d'experts scientifiques

Les missions du comité ne doivent pas se limiter à un simple rôle d'avis sur les documents servant de base au débat, mais bien comprendre la production d'expertises au cours du débat, avec les moyens financiers correspondants. Il devrait d'autre part être garant et contributeur de la documentation à caractère pédagogique à mettre à la disposition des différents acteurs du débat. Par ailleurs, il serait pertinent de prévoir la possibilité de mobiliser des membres du comité dans le cadre des débats décentralisés. Leur éclairage sur des points techniques devrait en effet permettre de garantir une bonne avancée dans les discussions, évitant que ces dernières butent sur des considérations purement scientifiques. Nous souhaitons vous proposer un certain nombre d'experts comme membres de ce comité.

Le comité citoyen

Nos organisations souhaiteraient avoir des précisions sur le mode de désignation des citoyens, ainsi que sur les moyens de formation et d'accompagnement qui seront mis à leur disposition pour qu'ils puissent pleinement assumer leur rôle en toute connaissance de cause sur des sujets aussi compliqués.

Les 3 étapes envisagées

- pour ce qui est de la phase de pédagogie et d'information, les scénarios ne doivent pas être l'unique point d'entrée : si la vision de long terme qu'ils permettent de décrire est indispensable, d'autres éléments méritent d'être pris en compte, à commencer par la mise en valeur des bonnes pratiques que l'on peut d'ores et déjà observer en France et à l'étranger de façon à rendre les propositions d'orientations et de mesures concrètes et « appropriables ». Par ailleurs, la communication au travers des médias devra rappeler les enjeux et le contexte du débat (notamment les engagements de la France au niveau européen) et représenter la diversité des solutions proposées. Il serait préjudiciable, pendant la durée du débat, que cette communication institutionnelle et pluraliste soit concurrencée par des communications privées d'acteurs impliqués dans le domaine de l'énergie.
- Concernant la phase de participation grand public, nous souhaitons avoir l'assurance qu'elle sera au cœur du processus et non à la périphérie comme lors du Grenelle de l'Environnement. Nous souhaitons que ces débats et conférences s'articulent en deux temps : un débat contradictoire centré sur la maîtrise de la demande en énergie et les moyens pour y répondre (notamment la question du nucléaire), où les associations pourront proposer des intervenant(e)s, et un débat sur les alternatives qui permette d'identifier les bonnes pratiques locales, tant en terme de réduction de la consommation d'énergie que de développement des énergies renouvelables et de discuter des modalités de généralisation.
- Concernant la phase de synthèse et d'élaboration des recommandations, il est crucial de définir qui en aura la charge : nos organisations seront particulièrement vigilantes quant à l'équilibre des forces et au caractère incontestable du processus de validation.

Nos organisations souhaitent réaffirmer haut et fort leur attachement à la démarche de concertation initiée par votre Ministère qui doit se poursuivre et s'amplifier, faute de quoi, elles pourraient être amenées à se désolidariser d'un processus dont les modalités de mise en place contrediraient les objectifs initiaux.

A ce stade, nous restons pleinement mobilisés et disponibles pour participer à la clarification du cadre global. Dans l'attente d'une consultation des représentants de notre collège, nos structures vous prient d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Raphaël Claustre <i>Directeur du CLER</i>	Christel Sauvage <i>Présidente de Energie Partagée</i>	Cécile Ostria <i>Directrice de la Fondation Nicolas Hulot</i>	Maryse Arditi <i>Pilote du réseau énergie de FNE</i>	Jean-François Julliard <i>Directeur de Greenpeace</i>	Marc Jedliczka <i>Directeur de Hespul</i>
Anne Bringault <i>Présidente des Amis d'Enercoop</i>	Martine Laplante <i>Présidente des Amis de la Terre</i>	Michel Métails <i>Directeur de la LPO</i>	Nadine Lauerjat <i>Présidente du Rassemblement pour la Planète</i>	Pierre Perbos <i>Président du Réseau Action Climat</i>	Isabelle Autissier <i>Présidente du WWF France</i>